



La RUE des femmes

Redonner un sens à la vie

Les Centres de Jour en 2017

Pilier de notre continuum de services

La rue des Femmes de Montréal

Janvier 2017

LES CENTRES DE JOUR EN 2017

Pilier de notre continuum de services

Un centre de jour pour les femmes en état d'itinérance et/ou en grandes difficultés est un espace de vie, une microsociété, un univers social qui permet la normalité; la même normalité que tout le monde recherche, celle à laquelle nous avons droit et auxquelles elles ont droit aussi. Pour la majorité d'entre nous, nous avons notre univers professionnel, social et familial. Nous avons des gens qui nous aiment et que nous aimons, des gens de confiance, à qui l'on peut parler, qui nous écoutent et nous conseillent. Nos différents cercles de vie nous permettent de rester dans la réalité et de maintenir notre santé mentale, physique et relationnelle. Pour elles, un centre de jour fait fonction de tous ces univers et de toute cette humanité vitale.

L'utilité du centre de jour s'opère à deux niveaux essentiellement, soit un premier qui est celui des participantes, et un deuxième qui est celui des intervenantes-professionnelles.

Niveau des participantes :

- Protection

Le centre de jour offre une protection non seulement face aux intempéries et au climat, mais aussi et surtout, face à la violence de la rue. Nombre de femmes nous arrivent battues ou violées et ce sont les intervenantes qui sont en première ligne pour offrir soutien et réconfort. Elles évaluent leur état et avec leur accord entreprennent les démarches nécessaires. Malheureusement, la plupart d'entre elles ne porteront pas plainte à la police de peur de récidives des hommes qui les ont violentées.

Témoignage d'une femme (Linda, 41 ans, itinérante depuis 17 ans) :

« T'es obligée de sortir la journée quand tu es en refuge. Ça fait qu'essaie d'imaginer : je serai avec des hommes tout le temps, tout le temps. Je ne serais pas capable d'être avec des hommes tout le temps, tout le temps, tout le temps. Ils m'auraient tué. Parce qu'il y a la protection pareille par ici, tu sais, c'est une forme de protection pour les femmes. Ils savent qu'ils n'ont pas le droit de venir ici, ils savent qu'ils n'ont pas le droit de rester à la porte, ils savent qu'ils ne peuvent pas rentrer. Ça fait que là, eux autres, ils se disent dans leur tête ben ces femmes-là, elles sont protégées. Si je me fais pogner à tuer cette fille-là ou si je me fais pogner à lui faire mal ou si je me fais pogner ou *whatever* je me ferais pogner. Tu comprends, ça fait que c'est une forme de protection. »

(Réf : article de Marine Maurin, étudiante au doctorat en sociologie, Université Jean Monnet, France: « Prendre place : les femmes sans abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec », Nouvelles pratiques sociales, vol.27, n°2, p. 253-269.)

- Briser l'isolement

Un centre de jour permet aux femmes les plus seules de briser leur isolement vécu au quotidien. Trop souvent ces personnes n'ont aucun, ou que trop peu, de liens sociaux ou familiaux. Il fait donc office de microsociété adaptée, où la personne peut être entourée, partager, s'exprimer; elle peut aussi y faire des activités structurantes. Maintenir un lien social est essentiel surtout pour les femmes les plus exclues, ainsi que pour celles vivant en logement mais en grande précarité. Leur quotidien est empli de vide et de ses échos; échos trop souvent synonyme de leurs souffrances intérieures. Être en lien avec d'autres quelques heures par jour et/ou par semaine est essentiel à toute personne. Les intervenantes offrent une écoute significative et sincère, sans jugement, ce qui avec le temps permet la création du lien.

- Soutien / suivi

Les intervenantes permettent d'orienter et de soutenir les personnes dans leurs démarches. Pour elles, même de simples décisions à prendre ou des démarches à faire peuvent être des marqueurs de stress voir d'angoisse. Les intervenantes professionnelles et bienveillantes les soutiennent et les encadrent dans leur processus, et ce au rythme de chacune. Les démarches peuvent être d'ordre médical, juridique, de renouvellement de cartes, de démarches avec l'aide sociale ou à l'intégration à l'emploi, de retour aux études, ou autres. Le référencement permet aussi de les orienter selon leurs besoins et leurs intérêts vers les ressources appropriées. La complexité des démarches et les trop nombreuses fractures vécues avec le système en place sont, entre autre, d'importants aspects rébarbatifs à la motivation et à la poursuite d'un processus enclenché qui reste fragile à chacune de ces étapes.

- Réponse au besoin de bases

La réponse aux besoins vitaux de base de chaque femme en état d'itinérance qui se présente reste une priorité absolue : que la femme puisse manger, se laver, assouvir ses besoins d'hygiène, utiliser une toilette, qu'elle puisse se sentir en sécurité et protégée, enfin se reposer, faire laver ses vêtements souillés, faire soigner de petites plaies, s'asseoir après avoir marché toute la nuit, avoir le droit de pleurer... et de rire, sans se justifier... le tout dans la dignité et le respect.

Pour celles qui ont un petit logement, pour ne pas dire une chambre (la plupart du temps insalubre), le centre de jour représente un oasis qui leur permet de se maintenir en logement. Elles peuvent venir y manger, faire des activités, continuer leurs démarches, obtenir un soutien relationnel, etc. Leur réalité financière est très précaire. Avec un revenu de base mensuel de l'aide sociale de 623,00\$ et après avoir payé le loyer (rarement en dessous de 475\$ par mois) il ne reste que très peu pour le reste : carte Opus, nourriture, produits d'hygiène, etc. Donc nos services permettent aussi ce maintien en logement en répondant à leurs besoins de base.

Niveau professionnel :

- Prévention

Le centre de jour joue un grand rôle dans la prévention faite auprès des personnes en état d'itinérance et/ou en grandes difficultés, mais aussi dans la prévention des comportements à risques et des désorganisations potentielles de ces personnes. La prévention faite auprès des personnes sera de l'ordre médical, juridique, personnel ou social : nous pouvons autant leurs donner des préservatifs, que de récupérer des seringues souillées, faire du référencement pour des thérapies, mais aussi les encourager à consulter des médecins, des travailleurs sociaux, à faire leurs impôts, ainsi qu'à entamer des démarches, que ce soit pour l'obtention de l'aide sociale ou d'un logement subventionné.

L'autre aspect de la prévention repose en fait sur le lien établi entre la personne et les intervenantes; ce lien permet de les suivre sur une base régulière et permet de déceler toute 'anormalité' ou changement dans l'état de la personne. L'expertise professionnelle des intervenantes de terrain peut permettre d'observer l'amélioration et la détérioration de la santé physique et/ou mentale :

- Santé physique

Il est clairement établi que les personnes en état d'itinérance évitent les hôpitaux et les cliniques. La plupart du temps c'est par nous qu'elles passent afin de confirmer la gravité ou pas de leur état de santé. Elles vont attendre à la dernière minute pour consulter, ce qui met leur santé encore plus à risque. Souvent, c'est du centre de jour que ce fait le transport ambulancier pour des situations graves qui auraient pu être traitées bien avant : engelures et amputation d'orteils, fractures dues à des agressions (bras, cheville, crâne, mâchoires, doigts, etc.), pneumonie, overdose, infections cutanées contagieuses, coma diabétique, arrêt respiratoire (fantanyl), grossesse, plaies infectées, viols, cancer, etc.

- Santé mentale

L'expertise des intervenantes est primordiale car ce sont elles qui prennent le pouls de cette clientèle si fragilisée et souffrante. Les intervenantes sont au cœur de leurs habitudes et de tout changement potentiel, et peuvent servir d'agentes de liaison et d'expertes avec les différentes équipes multidisciplinaires. Cette prévention peut permettre une prise en charge plus rapide, plus adaptée et plus adéquate par les différents paliers institutionnels. Les intervenantes sont à même d'apprécier un arrêt de la prise de médication psychiatrique, un changement de consommation, les différents états émotionnels, une désorganisation mentale progressive ou drastique, des changements d'habitudes, une montée d'agressivité ou, à l'inverse, une montée d'idéation suicidaire, une décompensation. Elles sont à même de noter aussi lorsque des femmes disparaissent sur une longue durée.

Une collaboration de proximité avec les différents secteurs institutionnels permettraient grandement la diminution du cycle des 'portes tournantes', et une meilleure stabilisation de l'état général des femmes en état d'itinérance. Malheureusement cette collaboration n'est que trop sporadique et pas forcément maintenue. Pourtant elle pourrait permettre une prise en charge plus rapide au niveau médical et psychosocial. Trop souvent elles finissent en détention après un épisode de décompensation.

Les équipes des centres de jour sont à même de partager des observations pertinentes qui aideraient à la prévention de comportements à risques et de détérioration grave.

Le centre de jour est donc un pilier central au niveau de l'intervention en itinérance, et l'expertise de nos équipes devrait pouvoir être reconnue. Des corridors de services spécifiques et adaptés avec les différents paliers institutionnels devraient être créés afin de travailler en aval et non seulement en amont, toujours dans le but d'apporter les meilleurs services à ces personnes les plus démunies de notre société.